



Opération travaux Améliorer le cadre de vie

p. 8

Finances :
Maîtrise et
investissements d'avenir
p. 10

Environnement :
Récompense 2^{ème} fleur
Renouvellement arboricole
p. 12

Retour en images sur...

Samedi 11 novembre 2017

99^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

Dépôt de gerbes avec les enfants des écoles.



Vendredi 8 et Samedi 9 décembre 2017

30^{ème} Téléthon

De nombreux Aturins se sont joints aux associations : AFM des Landes, Arabesque, Avenir Aturin Tennis, Aire Rando, Cycloclub Aturin, Office Municipal des Sports, UCAB, Violette Aturine Football, Gymnastique et Volleyball pour soutenir la recherche sur les maladies génétiques rares. Cette année les dons récoltés s'élèvent à 1 639,10 €.



Vendredi 8 décembre 2017

Bienvenue aux nouveaux Aturins

Chaque année, le Maire et les Adjoints au Maire reçoivent les nouveaux habitants. Une réception pour se présenter, se connaître et échanger qui s'est terminée par un verre de l'amitié.

1^{er} au 10 décembre 2017

Patinoire de Noël

Pour la première fois une patinoire fut installée pour Noël sous la Halle aux Grains. Petits et grands ont eu plaisir à (re)découvrir les joies de la glisse. Merci à l'Union des Commerçants et Artisans Aturins pour cette belle initiative.



Edito du Maire

Sommaire

EN BREF *page 4*

CONSEILS MUNICIPAUX *page 5*

NUMEROS UTILES *page 5*

VIE COMMUNALE *page 6*

Les voeux de la Municipalité

ZOOM SUR... *page 7*

Renouvellement du CMEJ

DOSSIER *pages 8 et 9*

Opération travaux :
améliorer le cadre de vie

DOSSIER *pages 10 et 11*

Finances : Maîtrise et
investissements d'avenir

VILLE VERTE *page 12*

Deuxième fleur
Gestion arboricole

VIE ASSOCIATIVE *page 13*

Les 50 ans des Arsouillois

ETAT-CIVIL *page 14*

EXPRESSION POLITIQUE *page 14*

AGENDA *page 15*

Chères Aturines, Chers Aturins,

Après quatre années de mandature, notre ville s'offre le nouveau souffle promis. Malgré les obstacles, l'héritage de l'ancienne municipalité, les désengagements successifs de l'Etat... nous avançons ! Ce magazine est la parfaite illustration du dynamisme retrouvé d'Aire sur l'Adour porté par l'action de la Municipalité : investissements et saine gestion des comptes.



Nous bâtonnons la ville de demain, le développement harmonieux et durable de notre cité est une priorité. Le cadre de vie des Aturins s'améliore avec le réaménagement de nombreuses rues et équipements désormais adaptés à notre époque. L'embellissement du centre-ville, ces dernières années, accroît et participe à son attractivité. Maintenant, de nouveaux axes vont connaître cette dynamique : la rue Méricam, le quai des Graverots... Par la suite viendra la modernisation et la création d'équipements sources de développement et de dynamisme pour notre Ville : aménagements à l'Hôtel de Ville avec la création d'une salle du Trésor à la Cathédrale (en partenariat avec l'Etat) et la création d'une piscine municipale couverte. Par ailleurs, des initiatives privées participent également à cet élan d'avenir : un complexe cinématographique, un Mac Donald's...

Ce magazine vous offre également une vue sur les comptes de la ville. Les résultats financiers de 2017 sont excellents. La gestion de qualité, alliant rigueur et ambitions, nous permet de réduire la dette sans augmenter les impôts. Nous sommes en train de réussir le défi fiscal de notre ville.

La Municipalité reste, plus que jamais, à l'écoute de tous, avec le sens de l'intérêt général pour faire grandir Aire sur l'Adour.

Xavier Lagrave

Maire d'Aire sur l'Adour

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave
Rédacteur en chef : Bastien Valentin-Abadie
Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour
Crédits photographiques : Mairie d'Aire sur l'Adour, sauf mention
Imprimeur : Castay (labelisé Imprim'Vert)
Distribution : La Poste
Dépôt Légal à parution
Tirage : 3 900 ex

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Retrouvez votre magazine
municipal ainsi que toute
l'actualité et les informations
de la ville sur le site Internet :
www.aire-sur-adour.fr

et suivez votre ville
sur Facebook
en aimant la page :
"Ville d'Aire sur l'Adour"



En bref ...

CHRISTOPHE BARRAILH PRESIDENT DE L'EURO FOIE-GRAS

Félicitations à Christophe Barraillh-Lafargue, éleveur et gaveur de canards sous IGP à Aire sur l'Adour, qui vient d'être élu à la tête de la Fédération Européenne des Pays Producteurs de Foie-Gras. Celle-ci a vocation à défendre les intérêts des cinq pays européens producteurs (France, Belgique, Bulgarie, Espagne et Hongrie).



A L'ECOUTE DES COMMERÇANTS

La Municipalité organise des réunions de travail avec l'association des commerçants et artisans aturins (UC2A). Ces rencontres régulières permettent d'évoquer la mise en place des mesures municipales et d'échanger sur les actions à mener afin d'accompagner le développement économique de la Ville.

DES VACANCES SPORTIVES POUR LES JEUNES AVEC ADO BOUGEZ

Pour les vacances scolaires, l'Office Municipal des Sports permet aux jeunes de 10 à 17 ans de découvrir une gamme variée d'activités sportives majoritairement gratuites. En partenariat avec des associations locales et avec le soutien de la Ville, de nombreux jeunes peuvent ainsi pratiquer de multiples activités. Prochaine édition pour les vacances de Printemps à découvrir sur : www.aire-sur-adour.fr



TRAVAIL DE MEMOIRE SUR UN POILU ATURIN



Cent-dix élèves du collège Camille Guérin de Poitiers réalisent un travail mémoriel sur les Poilus de la Grande Guerre. Ils s'intéressent au parcours de Pierre Lucien Dupouy, né à Aire sur l'Adour le 5 septembre 1887 et Mort pour la France à Juvigny (Aisne) le 6 septembre 1918. A l'occasion du centenaire de l'Armistice, les collégiens iront déposer une rose ainsi qu'un pot contenant un peu de sa terre natale sur sa tombe située à la nécropole nationale de Vauxaillon (Picardie).

NOUVEAU GESTIONNAIRE POUR LE CAMPING

Le Conseil municipal du mercredi 31 janvier a attribué la gestion et l'exploitation du camping municipal "Les Ombrages de l'Adour" et de l'aire de camping-car à Kathalyn Caron, pour une durée de dix ans, suite à la qualité de son offre. Après quelques transformations opérées par la nouvelle gestionnaire ainsi que des travaux réalisés par les services techniques, le camping rouvrira pour la saison dès le 30 mars.



Conseils municipaux

Le Conseil municipal s'est réuni les mardis 2 novembre et 5 décembre 2017 ainsi que le mardi 31 janvier. Retrouvez, ci-dessous, les délibérations votées.

2 novembre 2017

- Convention de mise à disposition de la salle omnisports avec la Maison Familiale Rurale Mixte et le lycée Jean d'Arcet pour 2018 ;
- Convention pour la réalisation de travaux à titre gracieux à l'aérodrome par le Service National d'Ingénierie Aéroportuaire ;
- Signature d'un contrat de prêt de 720 000 € sur douze ans avec la Caisse d'Epargne ;
- Attribution de six allocations à la conduite (Auto prem's) ;
- Aide financière de 5 000 € au cinéma Le Galaxie ;
- Modification des statuts de la communauté de communes pour se conformer à la loi NOTRe ;
- Adoptions du rapport d'activités 2016 de la Communauté de communes, de celui de la SARL HETAP (déléguataire pour la gestion et l'exploitation du camping), du rapport de contrôle 2016 de GES (anciennement distributeur du gaz sur la commune), du rapport 2016 sur le prix et la qualité du SYDEC (eau et assainissement) ;
- Adoption du rapport 2016 de la commission communale pour l'accessibilité ;
- Approbation des nouveaux statuts du SIMAL (Syndicat du moyen Adour landais) ;
- Extension du périmètre du SIMAL pour la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques ;
- Acceptation du paiement des travaux d'éclairage de la salle omnisports au SYDEC ;
- Réalisation par le SYDEC de futurs travaux rue René Méricam : enfouissement des réseaux (versement de la participation communale de 236 723 €) et

- travaux réseau aérien et éclairage public (versement de la participation communale de 62 660 €) ;
- Avis favorable sur la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;
- Création de la zone de stationnement dite "Zone bleue" ;
- Ajustement au budget annexe "Garages" ;
- Ouverture d'un poste d'adjoint technique ;
- Institution de l'IFSE (Indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertise) aux agents municipaux adjoints techniques et agents de maîtrise ;
- Autorisation aux agents non-titulaires de réaliser des heures supplémentaires rémunérées ;
- Approbation du tableau des effectifs communaux.

5 décembre 2017

- Attribution de cinq nouvelles allocations à la conduite (Auto prem's) ;
- Ouvertures de crédits : ajustements aux dépenses et recettes prévues par le budget principal 2017, dans le respect de l'équilibre budgétaire, à hauteur de 175 080,60 € en fonctionnement et 496 821,77 € en investissement ;
- Demande de 375 753 € de subventions auprès de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'aménagement et la sécurisation de la rue René Méricam ;
- Subvention de 3 000 € répartie entre sept clubs sportifs au titre des "contrats d'objectifs" ;
- Subvention de 4 000 € répartie entre six clubs sportifs au titre des frais de déplacements ;

- Subvention de 2 000 € répartie entre cinq clubs sportifs au titre de la formation de l'encadrement ;
- Subvention exceptionnelle de 10 000 € au Comité des Fêtes ;
- Subvention exceptionnelle de 1 250,74 € à l'association Aire Animations ;
- Subvention exceptionnelle de 6 000 € à l'association Toros Aire ;
- Création de quatre emplois d'agents non-titulaires ;
- Dérogation au repos dominical accordée par secteurs d'activités ;
- Avis favorable sur le rapport relatif à la concession publique pour la distribution d'énergie électrique ;
- Relance du marché pour la fourniture en carburant des services municipaux ;
- Transfert au SYDEC de la réalisation du zonage d'assainissement.

31 janvier

- Attribution de cinq nouvelles allocations à la conduite (Auto prem's) ;
- Attribution de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal à Mme Kathalyn Caron ;
- Ouverture d'un poste d'adjoint administratif territorial ;
- Modification de la convention d'adhésion de la commune aux "Pôles retraites et protection sociale" du Centre de gestion des Landes ;
- Adoption des travaux d'éclairage public, auprès du SYDEC, pour le quai des Graverots et le quartier Mestade.

L'intégralité des Conseils municipaux est visionnable en replay sur : wwwaire-sur-adour.fr

Numéros utiles

CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT : sur rendez vous, par téléphone 05 58 71 47 00 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville

ETAT-CIVIL ET ELECTIONS : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (19 h le vendredi)

PERMANENCE HLM : 2^{ème} jeudi du mois à partir de 17 h

PERMANENCE DU CCAS : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr

NUMEROS UTILES : MAIRIE : 05 58 71 47 00 - POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 - COMMUNAUTE DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 - CIAS : 05 58 71 41 91

MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-LOUIS : 05 58 71 61 65 - MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 - GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43

SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 - SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 - POLYCLINIQUE DE L'ADOUR : 05 58 06 64 64

MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 - SAMU : 15 - GENDARMERIE : 17 - POMPIERS : 18 ou 112

PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES :

Point Info Famille Aire et Tursan (PIF) : 20 bis rue Carnot, mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h et jeudi de 9 h à 12 h - 05 58 71 92 98

Permanences juridiques gratuites (PIF) : Notaire : premier mardi de chaque mois de 11 h à 12 h, sur rendez vous

Avocat : troisième mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h, sur rendez vous

La Maison des services publics Saint Louis : 4 rue René Méricam. Pour connaître les jours d'ouverture, contacter le 05 58 71 61 65

Logement ADIL 40 : Maison des services publics, deuxième mardi du mois de 14 h à 17 h, sur rendez-vous au 05 58 46 58 58

Les vœux de la Municipalité

Samedi 13 janvier dernier, la population aturine a grandement répondu présente à l'invitation des vœux de la Municipalité. Le Maire, Xavier Lagrave, accompagné des élus municipaux et des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et de Jeunes, est revenu sur l'année écoulée avant de présenter les nombreux projets structurants à venir pour 2018.



Discours de Xavier Lagrave, maire d'Aire sur l'Adour

Le centre d'animation avait des aspects de grand jardin : ruche et produits de la terre, parterres de fleurs, de quoi fêter dignement l'obtention de la deuxième fleur du label des "Villes et Villages fleuris". La Municipalité n'a pas manqué de remercier tous ceux qui sont à la source de cette reconnaissance et qui participent au défi écologique voulu par la majorité municipale.

Le discours de Xavier Lagrave, maire d'Aire sur l'Adour, a débuté par un retour sur l'année 2017 et ses réalisations : l'extension de la salle omnisports, la rénovation de la crypte de l'église Sainte-Quitterie et les rénovations de voiries selon le plan pluriannuel.

Ces requalifications urbaines vont continuer en 2018 avec la réalisation des travaux de voirie et d'aménagements du quai des Graverots et de la rue René Méricam. Des travaux au sein de la salle du Trésor, à l'Hôtel de Ville, permettront d'entamer des rénovations

extérieures et de toiture. *Voir le dossier page 8 de ce magazine.* Ces travaux redonnent vie à Aire sur l'Adour : les quartiers se revitalisent et le cœur de ville se réanime. Ces aménagements permettent aussi de combler les retards au niveau de l'accessibilité, tant au niveau de la voirie que des bâtiments publics.

Promesse de campagne, la piscine municipale couverte verra bientôt le jour. Le cabinet d'étude doit remettre son premier projet d'ici peu. Ce projet structurant est nécessaire pour la commune, il est une demande de longue date des Aturins mais aussi une attente des habitants des communes voisines. Cet équipement de premier choix, nécessaire au bien-être et à la santé, sera ouvert toute l'année, permettant ainsi l'apprentissage de la natation, quelle que soit la saison, et le développement de sports aquatiques. Cet investissement de service public est parfaitement réalisable pour la ville, son budget est anticipé et sera donc adapté et maîtrisé. Pour ce qui est des travaux, il faudra compter trois années avant le premier bain.

Ces investissements à venir, et les dépenses qu'ils engendrent, sont nécessaires pour continuer à rendre la ville d'Aire sur l'Adour attractive. La commune continue de gagner des habitants et l'économie se développe. Preuve en est, également, les derniers chiffres de la construction pavillonnaire font état d'une augmentation des constructions .

Le budget communal et la fiscalité furent également évoqués, ils sont détaillés dans le dossier page 10 de ce magazine municipal.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert et servi par la Municipalité.



Salle comble pour les vœux 2018



Conclusion festive avec le verre de l'amitié

Zoom sur...

Renouvellement du CMEJ

L'engagement n'a pas d'âge. A l'issue d'une campagne électorale et d'un vote solennel, vingt-neuf enfants et adolescents des établissements scolaires d'Aire sur l'Adour vont siéger au sein du Conseil Municipal des Enfants et de Jeunes (CMEJ), renouvelé pour les deux prochaines années.



Les nouveaux élus au sortir de leur élection accompagnés par le Maire © Studio Christophe - Aire sur l'Adour

Après une campagne au sein de leurs écoles et collèges, les nouveaux membres du CMEJ ont été élus par leurs pairs le 4 décembre 2017. Avec un taux de participation record et exemplaire de 93%, l'ensemble des candidats a été reçu le lundi 4 décembre 2017 à l'Hôtel de Ville où Xavier Lagrave, maire, a annoncé les résultats. Une première séance plénière s'est déjà tenue le jeudi 6 décembre 2017 durant laquelle le Maire et Christophe Sauvaud, directeur du centre de loisirs et en charge du CMEJ, ont présenté les missions qui attendent les nouveaux élus du CMEJ et le calendrier de leurs actions.

Durant ce mandat, les jeunes élus vont découvrir la vie municipale et son administration. Ainsi, en parfaits élus locaux, ils tiendront des commissions municipales, délibéreront lors de leurs conseils municipaux, participeront à la vie de la cité et prendront part à ses manifestations. Outre une action de terrain avec des déplacements sur le territoire communal et des visites des services municipaux, les élus du CMEJ réaliseront un séjour à Strasbourg pour y découvrir le Parlement Européen (ce dernier sera prochainement budgétisé). N'oublions pas, qu'élus sur un programme, les jeunes élus devront tenir leurs promesses...

Les nouveaux élus

*Jules ABADIE
Victoire ARRIEUMERLOU
Amandine BARILLER
Alicia BASTIEN
Yanis BOUFAÏM
Louis CAZET
Emilie CHABANNIER
Nathan COQUEREL
Joana DA CUNHA RIBEIRO
Estelle DABADIE
Yaël DUPOUY
Enzo FARGUES-RIOJO
Natalia GARCIA DIAZ
Matisse GARRIC
Lucas GAZENGEL
Roman GHIRARDELLI
Noé HAMARD
Vanahé LAFFITAU
Inaya LAKHAL
Clément MASY-KERBRAT
Inaya LAKHA
Johan LHEUREUX
Gabie MAILLOT
Tom MARIA
Maxime POUTARAUD-MARCIANO
Anaë PASCALIN
Mathis RAYNE
Lalie RENARD
Emma RIFFLART
Lisa SENTUC*



En campagne comme les grands...



Jour de vote



Proclamation des résultats



Première séance plénière



Présents avec l'ensemble des élus lors des voeux

Opération travaux : améliorer le cadre de vie

Le projet de rénovation urbaine engagé par la Municipalité depuis 2014 vise à adapter Aire sur l'Adour à notre siècle en modernisant la ville, en rénovant la voirie et en valorisant le patrimoine. Aujourd'hui deux axes emblématiques vont connaître cette dynamique : le quai des Graverots et la rue René Méricam.

Quai des Graverots

Lieu emblématique d'Aire sur l'Adour, le quai des Graverots va être entièrement réaménagé par la Ville, qui est le maître d'ouvrage.

Outre la réfection de la voie de circulation qui se retrouvera à sens unique (de la rue de Jaunet à la place Madaule), de nombreux aménagements vont permettre de valoriser son urbanisme ainsi que le patrimoine naturel avec l'Adour et la vue sur La Comète.

Des espaces verts en îlots seront installés des deux côtés de la voie. De tailles différentes, ils accueilleront des pelouses, massifs et arbres.

Le mobilier urbain sera changé avec l'installation d'un éclairage public adapté et performant ainsi que des bancs et poubelles.

L'ancienne rambarde et son muret le long de l'Adour vont être détruits. A la place une passerelle piétonne à encorbellement (de 1,5 m de large, structure et garde-corps métalliques et platelage en bois) permettra de se promener en toute sécurité le long du fleuve et d'admirer le paysage avec la création d'un belvédère.

Alors que les travaux sur les réseaux sont terminés, les travaux de voirie et d'aménagement se dérouleront aux mois d'avril et mai.

Avec cette réalisation, le quai des Graverots s'ouvre un peu plus sur l'Adour et offre de nouvelles perspectives aux piétons renforçant ainsi l'attractivité du centre-ville.

La ville retrouve son fleuve !

Prévisionnel : 862 215,60 € TTC



Quai des Graverots

Un giratoire avenue de Bordeaux

Un giratoire va être créé sur la RD (route de Bordeaux) juste avant le pont de la RD 935. Celui-ci permettra d'accéder au centre commercial E. Leclerc et au concessionnaire automobile Renault / Dacia, actuellement en rénovation.

Ce nouveau carrefour donnera également accès au Mac Donald's qui ouvrira prochainement.

Ces travaux, pour lesquels le maître d'œuvre est le Conseil Départemental des Landes, sont entièrement financés par la SCI IMADOUR (propriétaire du E. Leclerc).

L'enfouissement des réseaux a commencé ce mois-ci, la création du giratoire interviendra dès le mois d'avril et devrait se terminer en juin, pour les Fêtes d'Aire sur l'Adour.

Durant les travaux, la circulation ne sera pas interrompue.

Les agents communaux réaliseront l'aménagement paysager du giratoire.



Site du futur giratoire

Rue René Méricam

Axe majeur d'entrée de ville menant directement au centre-ville, la rue René Méricam, qui se trouve sur la RD 39, va être entièrement refaite.

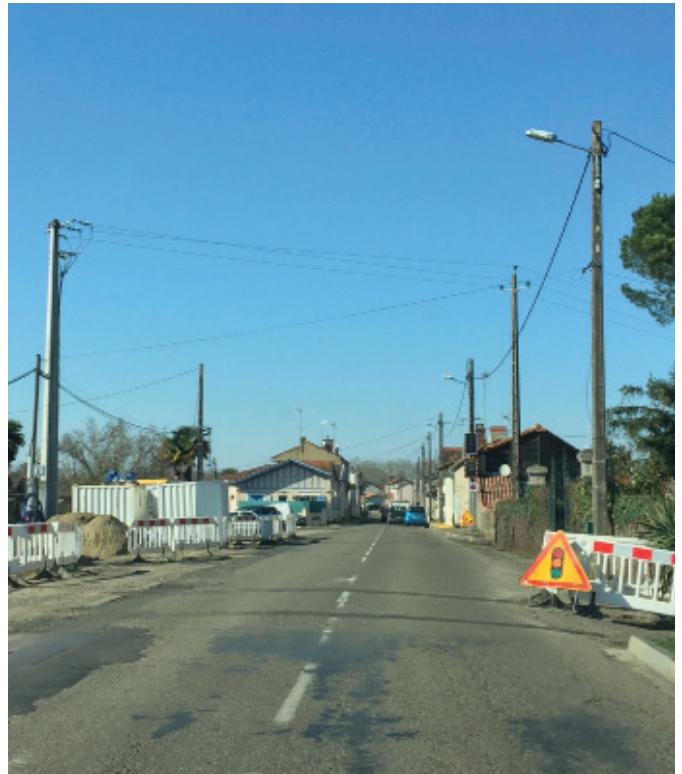
Réalisés en deux phases, ces travaux débuteront au lendemain des Fêtes d'Aire sur l'Adour et se termineront au mois d'août pour la partie entre la Cathédrale et la rue des Arènes, puis de septembre à octobre, de la rue des Arènes au giratoire Mestade. Le travail sur les réseaux est réalisé depuis le mois de janvier, et ce jusqu'à fin avril.

Le stationnement sera revu avec la création d'une quarantaine de places ainsi que quatre arrêts-minute devant la Maison des services publics et le Centre d'Animation. L'embellissement de cette rue se fera également par la pose de pavés, sur les trottoirs au niveau de la Cathédrale, en continuité de ceux de la rue Gambetta.

Des espaces verts seront créés par îlots le long de la voie de circulation et seront réalisés par les agents de la Ville.

Prévisionnel : 1 090 116 € TTC

Subvention DETR demandée : 375 753 €



Rue René Méricam

Des travaux à la Cathédrale



Edifice emblématique tant par ses qualités architecturales que par son histoire, la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1906. Elle conserve un Trésor (objets liturgiques précieux du diocèse) qu'elle va présenter dans l'ancienne salle capitulaire (ancienne sacristie). L'Etat, propriétaire des lieux, est en train de réaliser ces importants travaux qui comprennent également la restructuration de la salle haute (échafaudage du parking de l'Hôtel de Ville), la restauration de la chapelle Sainte-Anne et la création d'un accès par l'ancien cloître, désormais cour annexe de la mairie. Dans la continuité de ces travaux, la Ville réaménagera ladite cour puis rénovera les toitures de l'Hôtel de Ville avant de ravalier l'ensemble des façades, en plusieurs phases.

Voûtes de la salle capitulaire

Signalisation horizontale

La matérialisation des emplacements des stationnements du parking de la salle omnisports a été réalisée, ainsi que le rafraîchissement de celle du parking de l'AFCA, ces travaux permettent de mieux hiérarchiser le stationnement tout en augmentant le nombre de places. Les passages piétons de l'avenue de Verdun ont été refaits également.

Ces travaux courants participent à la sécurité de tous...



Parking de la salle omnisports



Parking de l'AFCA



Avenue de Verdun

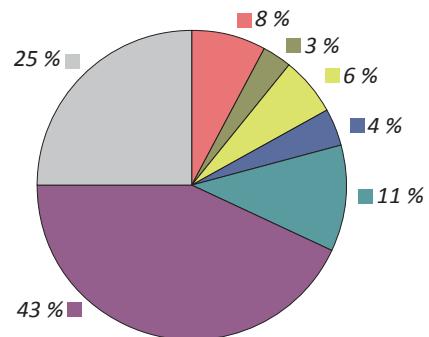
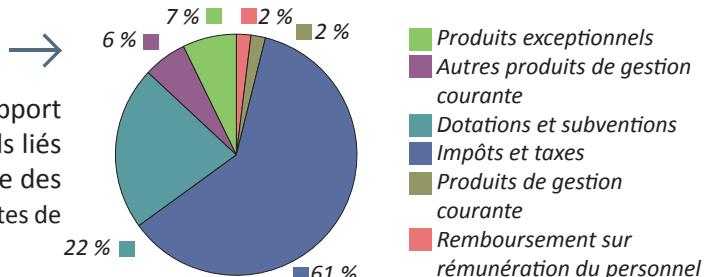
Finances : maîtrise et investissements d'avenir

L'objectif de la Municipalité, depuis quatre années, est de maîtriser les comptes de la ville. Ce pari est en passe d'être gagné ! L'excédent global des comptes de 2017 est très largement positif, les recettes et dépenses de fonctionnement sont gérées avec la plus grande rigueur ce qui permet de pouvoir investir grandement pour la commune. Les taux d'impositions communaux n'augmentent pas, comme promis ; la pression fiscale (dénoncée jadis par la Cour régionale des comptes) n'est plus. Quant à la dette qui n'avait de cesse d'augmenter depuis 2004, elle est désormais en nette baisse. Un travail quotidien qui va perdurer en 2018.

Les résultats de la gestion communale pour 2017 font état d'un excédent de fonctionnement 1 037 747,93 € et d'un excédent d'investissement 1 873 290 €, auxquels doivent être pris en compte un « reste à réaliser » de 571 595,89 €. L'excédent global au 31 décembre 2017 est donc très largement positif à hauteur de 466 152,04 €.

Recettes fonctionnement 2017 :

Les recettes de fonctionnement 6 266 052,20 € augmentent de 4,72 % par rapport à 2016. Il est à noter l'augmentation de 72,36 % des produits exceptionnels liés à des cessions (actions de GES et terrains au lieu-dit Gachie) ainsi qu'une baisse des produits de gestion courante de 6,59 % (dont une baisse significative des recettes de la piscine municipale de 20,6 %).



Charges de personnel
Charges à caractère général
Dotations aux amortissements
Charges financières
Cessions
Atténuations de produits

← Dépenses fonctionnement 2017 :

Les dépenses de fonctionnement 5 248 858 € augmentent de 6,66 % par rapport à 2016, toutefois il est à prendre en compte que :

- les charges à caractère général sont en légère hausse (en raison de l'augmentation du prix des carburants, du coût des flux mais aussi des fournitures de voiries pour la sécurité lors des manifestations), il en est de même pour les charges de gestion courante (du fait de l'obligation d'instaurer un droit individuel à la formation pour les élus, de l'augmentation de la contribution aux organismes de regroupement dont le SYDEC et le SIMAL et l'augmentation des subventions municipales versées aux associations) ;
- les charges de personnels restent maîtrisées (+ 1,33 %) ;
- les autres charges (telles que les cessions) sont en très nette augmentation (+ 62,60 %).

L'encours de la dette, au 31 décembre 2017, s'élevait à 5 864 617 €, en diminution de 2,13 % par rapport à 2016 et en diminution de 13 % par rapport à 2013. La hausse de la dette qui semblait sans fin depuis 2004 est désormais stoppée par l'actuelle majorité. Pour ce qui est des annuités, elles s'élevaient à 1 052 230 € au 31 décembre 2017, en diminution de 5,02 % par rapport à 2016 et en diminution de 18 % par rapport à 2013.

Les dotations de l'Etat ont encore diminuées (-2,77 %) avec notamment une baisse de 11 % de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Le recours à l'emprunt représente désormais une part très limité des politiques d'investissements : 17,17 %
2014 : 19,94 %
2015 : 26,67 %
2016 : 12,21 %

Les taux d'impositions n'ont pas augmenté en 2017, et ce depuis 2014. Pour rappel, de 2000 à 2011, sous l'ancienne mandature, les taux avaient augmenté de 70,09 %.

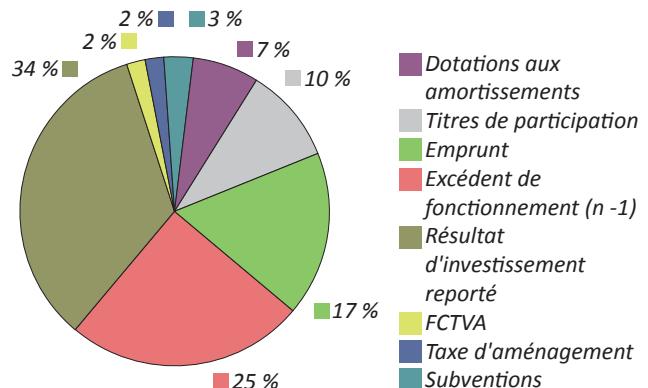
Taux de la taxe d'habitation : 16,55 %
Taux de la taxe sur le foncier bâti : 17,37 %
Taux de la taxe sur le foncier non-bâti : 48 %

Le produit fiscal total s'élève à 3 324 561 €.

Recettes d'investissement 2017 :

Les recettes d'investissement 4 194 272 € augmentent de + 28 % par rapport à 2016.

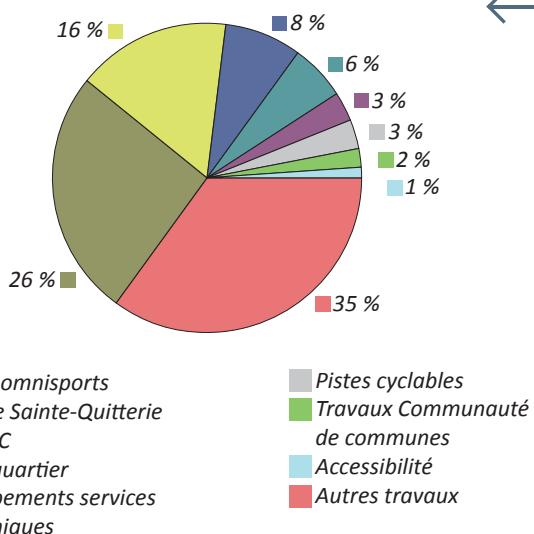
Il est à constater une augmentation des dotations aux amortissements de 4,39 % qui s'explique par les travaux réalisés par la commune en 2016, une hausse très importante de la taxe d'aménagement de 78,91 % ainsi que des subventions exceptionnelles accordées par l'Etat, la Région et le Département de 305,59 % uniquement dans le cadre de la rénovation de la crypte de Sainte-Quitterie (montant total de 127 315 €).



← Dépenses investissement 2017 :

Les dépenses d'investissements 2 320 982 € sont en hausse 25,78 % par rapport à 2016. Les principaux investissements municipaux notables sont les travaux de la salle omnisports (595 715 €), les travaux de restauration de l'église Sainte-Quitterie (381 079 €), l'aménagement de la piste cyclable (80 642 €) et des travaux d'accessibilité au centre d'animation et à l'orangerie (24 496 €). Par ailleurs, des fonds de concours ou participations versés par la commune sont assez importants comme pour l'éco-quartier de Larriou (144 090 €), le SYDEC (176 520 € : éclairage de la rue Auguste Delhoste et de la salle omnisports, protection incendie et mise aux normes des lampes dans diverses rues et bâtiments) et la Communauté de Communes (51 283 € : travaux de trottoirs et façade du centre Saint-Louis).

La gestion des dépenses d'investissement prouve la dynamique municipale pour moderniser la ville. De nombreux chantiers sont en cours d'où la présence de « restes à réaliser ».



Parole d'élu

« Depuis notre élection, notre gestion financière repose sur trois objectifs fondamentaux :

- stabiliser nos dépenses de fonctionnement ;
- maintenir nos investissements prévus afin de favoriser le bien-vivre à Aire sur l'Adour ;
- diminuer l'endettement sans augmenter les taux d'imposition.

Tout ceci est réalisable grâce à une gestion rigoureuse de notre fait : gestion des élus mais aussi travail quotidien de nos agents.

Cela continuera pour 2018 avec la fin de divers chantiers débutés en 2017 mais également avec la réalisation d'autres projets :

- travaux de l'Hôtel de Ville ;
- nouvelles pistes cyclables ;

Notre projet phare sera dans l'avancée cette année. L'étude pour la réalisation de la piscine couverte sera présentée.

Nous sommes une équipe dynamique qui œuvrons, chaque jour, pour l'essor de notre ville et de ses citoyens.

Notre gestion d'une rigueur quotidienne sera poursuivie et accentuée les années à venir. »



Marie Assibat

Adjointe au maire en charge de l'Administration et des Finances

Deuxième fleur & Gestion arboricole

Le défi environnemental est un des axes majeurs de la Municipalité. Au-delà de la préservation de l'environnement il a un impact direct et bénéfique sur la qualité de vie mais aussi sur le plan social et économique. Seulement deux ans après l'obtention de sa première fleur du label "Villes et Villages fleuris", la Ville vient d'obtenir sa deuxième. Récompense méritée du travail effectué par l'ensemble des agents (tous les services étant impliqués), elle est aussi la preuve de la bonne gestion environnementale comme l'actuel renouvellement arboricole.

Et de deux ! Une deuxième fleur au label "Villes et Villages Fleuris"

Le 11 janvier la Ville, représentée par Marie Assibat, adjointe au maire en charge de l'Administration et des Finances, Claude Pomies, adjoint au maire en charge de l'Environnement, Hubert Rousseau, directeur des services techniques, et Pierre Casanave, responsable du pôle espaces verts et naturels, est allée recevoir, à Cenon (Gironde), la deuxième fleur, remise par le jury régional des "Villes et Villages fleuris", suite à sa visite le 29 juin 2017.

Cette distinction vient récompenser la politique environnementale de la Municipalité, favorable à la qualité de vie et donc au bien-être des habitants, et la mobilisation des services municipaux. Outre l'aspect fleurissement, c'est un ensemble de critères qui a permis à Aire sur l'Adour d'être distinguée : valorisation environnementale, animation et promotion de la démarche, notamment auprès des jeunes publics, gestion des espaces verts par des méthodes et pratiques alternatives, préservation de la biodiversité par le choix d'espèces adaptées, gestion des ressources telle que l'eau, qualité du cadre de vie et de l'espace public avec son tissu commerçant et économique et aussi projets de développement et d'aménagements. Il est à noter que le Jardin du Grillon fut un aménagement fortement apprécié par le jury, autant que par ceux qui l'utilisent.



La délégation aturine lors de la réception de la deuxième fleur

Parole d'élus

« C'est un travail d'équipe entrepris par la Municipalité, les agents de la ville et les Aturins. Félicitations à toutes et à tous, car ce prix c'est le nôtre, c'est le vôtre, c'est celui des Aturins et Aturines. »



Claude Pomies

Adjoint au maire en charge de l'Environnement

Gestion arboricole : renouveler pour mieux gérer

Suite au diagnostic arboricole, visant à référencer l'état sanitaire des arbres, la Ville a mis en place un plan de gestion. Quatorze arbres reconnus comme fragiles et dangereux ont été abattus cet automne et tous remplacés : places des Arènes (1 platane), du 19 mars 1962 (2 marronniers), de la Liberté (6 platanes) et Goury (4 platanes). Le parc municipal également a vu son cèdre, fragilisé par un coup de foudre, remplacé. Les abattages sont réalisés par une entreprise parfaitement équipée et spécialisée sous le contrôle des agents municipaux. Ce renouvellement se fait soit par des arbres similaires soit par d'autres essences mieux adaptées. Bilan de cette gestion, la Ville plante plus qu'elle n'abat : avec quarante-quatre plantations ce trimestre.

Place Goury :



Abattage des platanes



Intérieur d'un platane malade



Remplacement par cinq tulipiers de Virginie

Vie associative

Los Arsouillos : les 50 ans !

Joyeux anniversaire aux Arsouillos, qui fêtent cette année leurs cinquante ans. Pour cette année particulière la peña musicale et taurine aturine prévoit un programme des plus festifs qui ravira tout un chacun.



Les membres de la banda © Studio Cyril Vidal - Aire sur l'Adour

En 1968, alors que certains cherchent la plage sous les pavés, d'autres, jeunes musiciens, dans un même vent de liberté fondent Los Arsouillos, inspirés des peñas de Pampelune qui animent les jours de fête des San-Fermes. Aux musicos du départ, à la banda, se sont peu à peu greffés des connaissances, des amis, venant grossir les rangs des Arsouillos. La peña Los Arsouillos est avant tout un groupe musical de rue. Depuis sa création, le répertoire a quelque peu évolué au fil des ans à l'initiative des différentes générations de musiciens qui se sont succédées au sein du groupe. Ainsi, les sonorités purement navaraises et taurines des premières décennies, ont petit à petit laissé la place à un répertoire des plus modernes mêlant jazz, pop, chanson française et rock.

En 1988, Los Arsouillos décident de fêter comme il se doit leur vingtième anniversaire. Pour cela, ils organisent un évènement articulé autour des deux thèmes chers à la peña : la musique et les toros. Véritable succès, la Fête des Arsouillos est née. Depuis cette époque, chaque week-end du 1^{er} mai est synonyme de fête, de partage et de convivialité à Aire sur l'Adour. Considéré aujourd'hui comme l'un des premiers évènements festifs de la saison estivale c'est avant tout, pour Los Arsouillos, l'occasion de faire partager leur passion pour cette musique vivante et cuivrée, celle des bandas et autres fanfares. Pour compléter le programme, le jour du 1^{er} mai, la part belle est faite aux toros avec la traditionnelle journée taurine, véritable point d'orgue de la Fête. L'an dernier s'est ajoutée la course caritative Aturun. Aujourd'hui, Los Arsouillos est une peña musicale et taurine forte de près de cent-cinquante socios, désormais incontournable dans la ville aturine.

Les 28 et 29 avril les Arsouillos fêteront dignement leur cinquantenaire avec leurs plus proches amis.



La banda à ses débuts
© Archives Los Arsouillos

AU PROGRAMME EN 2018



30 avril
Soirée bandas fanfare
Repas à 12 €
Centre d'animation

1^{er} mai
10 h : 2^{ème} course caritative Aturun
10 km course ou 5 km marche
Départ du parc municipal

Déjeuner taurin ou du coureur
Centre d'animation

17 h : **Novillada du cinquantenaire**
Mano a mano :
Maxime Solera
El Adoureño
Novillos :
Palha
Marí a Cascón
Raso de Portillo

Etat-civil

Naissances

- Maëlys CRABOS
- Léa MARSAL
- Maëlya, Simone POUYSSEGUR
- Gaëtan DUSSAU THEUX

Mariage

Florence, Marie GIRAUDEL & Daniel, Jules, Paul HURIEZ

Décès

- Maria, Amélia SALDANHA veuve DE SOUSA
- Henri, Delphin HARDUYA
- Jeanne, Odette DEDEBAN veuve SACCARDI
- Rute, Custodia DA SILVA OLIVEIRA FONSECA
- Alain, Michel ARNAUD
- André DULAU-LASTERNIERES
- Eliette, Lucienne DUPETIT veuve FAGE
- Michel DESFARGES
- André, Serge DIJON
- Robert, Ambroise BERTRON
- Christian, Henri OSER

- André LAMOTHE
- Yvette, Jeanne BARBET veuve PRIAM
- Yvette BERNOS veuve LACROIX
- Irénée, Guy, Pierre ROSSONI
- Christian, Georges PIERA
- Annette, Yvonne, Georgette BACARISSE épouse DUPEYRON
- Renée, Lucienne, Mauricette DEDEBAN épouse FARRE
- Marianne, Jacqueline GIRARDIN
- Geneviève, Josette BAILLET
- Denise BUGHIN veuve MOLLET
- Jean-Bernard, Jacques POIRIER
- André LABROUCHE
- Pierrette DULAU veuve DANNE

Expression politique

Chères Aturines, chers Aturins,

La majorité municipale tient ses promesses et ce magazine municipal en est la preuve. Dès notre prise de fonction, il y a quatre ans, nous avons su prendre conscience immédiatement du défi financier et fiscal qui s'imposait à nous. Nous avons dû faire face à quelques dossiers financièrement très délicats pour notre commune. En alliant nos efforts avec ceux des agents, au sein d'une administration municipale réorganisée, nous sommes arrivés à proposer un budget équilibré et solide chaque année depuis notre arrivée.

Nous avons mis en place un plan d'économies tout en maintenant voire en développant les services publics. L'amélioration du cadre de vie est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi tout en assainissant les comptes nous arrivons à investir pour l'intérêt général, investir pour l'avenir, investir pour les Aturins. Ces investissements réels, que chacun peut constater dans son quotidien, se sont faits sans augmenter les taux de la fiscalité communale (alors qu'ils ont connu des augmentations sous l'ancienne majorité). La Municipalité actuelle menée par Xavier Lagrave est inflexible dans la tenue de tous ses engagements. Ainsi cette année verra le lancement du projet de la piscine couverte. Cet équipement tant attendu et si utile se réalisera ainsi dans un contexte financier adéquat.

Nous regrettions d'ailleurs sur ce sujet les réactions stériles de l'opposition qui dans des postures dépassées et purement politiciennes ne grandit en rien le débat démocratique local préférant l'immobilisme au bien-être de ses administrés.

En élus responsables, notre priorité demeure l'action à votre service.

Les élus de la majorité municipale
Groupe "Ensemble pour un souffle nouveau"

La Communauté de Communes gère depuis 2012 les compétences scolaires, périscolaires (TAP, garderie, etc...), extrascolaires (centres de loisirs) et restauration scolaire.

C'est l'intercommunalité qui devait donc se prononcer sur le choix du rythme scolaire entre le maintien de classe à 4.5 jours par semaine ou le retour à 4 jours comme avant 2013. J'ai souhaité, sur un sujet aussi sensible, une large consultation des parents (par enquête avec 86% de réponse), des enseignants et des Maires, membres des différents conseils d'école.

Les votes des conseils d'école (où siègent délégués des parents, enseignants et élus) n'ont pas permis de dégager une orientation nette :

- 5 ont voté majoritairement pour le maintien à 4.5 jours avec donc le maintien des TAP gratuits ;

- 3 ont voté majoritairement pour le retour à 4 jours et donc la suppression des TAP. Cette dernière hypothèse avait, en outre, le redoutable inconvénient d'infliger 6 heures de cours chaque jour ce que les chronobiologistes considèrent comme excessif pour chaque enfant.

Le Directeur Académique qui doit arbitrer en dernier ressort précisait par ailleurs qu'il était impossible dans les RPI de différencier les rythmes entre maternelle et élémentaire, ce qui avait initialement mes faveurs.

Enfin, le retour à 4 jours avait une autre lourde conséquence, c'est la suppression de 4 postes d'agents et la diminution du temps de travail et donc du salaire de 27 agents entre 120 et 310 € par mois !

Face à l'ensemble de ces éléments, le conseil communautaire a décidé le 26 février dernier de rester à 4.5 jours pour l'ensemble des 11 écoles de notre territoire, cela afin de ne pas avoir deux systèmes d'organisation qui aurait posé de nombreux problèmes (horaires décalés, transport scolaires, etc...).

Ce choix désormais arrêté, il nous appartient d'améliorer encore le contenu des TAP (qui resteront gratuits) et de souhaiter que le Ministre de l'éducation nationale répartisse beaucoup mieux les rythmes scolaires sur l'année en repensant le calendrier des vacances scolaires aujourd'hui très incohérent.

Les élus de la minorité : Agathe Bourretière, Robert Cabé, Florence Gachie, Jérémie Marti, Paulette Saint-Germain, Jérôme Saubouas

Agenda

Liste non-exhaustive des manifestations se déroulant à Aire sur l'Adour.



Lundi 19 mars
18 h
Monument aux Morts

COMMEMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGERIE

Mardi 20 mars
18 h
Salle de l'Orangerie

CONFÉRENCE
"Jules César dans la BD, les séries TV : de l'histoire à la fiction"
par Julie Gallego,
maître de conférences de latin

Entrée libre et gratuite

Vendredi 6 et samedi 7 avril
vendredi : 14 h - 18 h
samedi 9 h - 12 h
Centre d'animation

**FORUM DE L'EMPLOI
DES METIERS
DES JOBS D'ETE**

Gratis

Jeudi 5 avril
18 h
Salle de l'Orangerie

CONFÉRENCE
"Joseph Peyré"
par Christian Manso,
professeur émérite d'espagnol

Entrée libre et gratuite

Samedi 21 avril
toute la journée
Stade municipal

TOURNOI FRANÇOIS FARRE
organisé par l'Avenir Aturin Rugby

Gratis



Mercredi 25 avril
14 h
Lac du Brousseau

VISITE DU LAC
dans le cadre du "Printemps des Landes"
par le service municipal Espaces verts et naturels

Réservations : office de tourisme
Gratis

**Samedi 28, dimanche 29,
lundi 30 avril et mardi 1^{er} mai**

FETE DES ARSOUILLOS

voir le programme p. 13 de ce magazine

Mercredi 2 mai

15 h

Saligues de Pentrigarde

SORTIE "ABEILLES ET TORTUES"
dans le cadre du "Printemps des Landes"
par le service municipal Espaces verts et naturels
et l'Institution Adour

Réservations : office de tourisme
Gratis

Mercredi 16 mai
Stade municipal

RENCONTRE ATHLETISME UNSS

Gratis

Jeudi 24 mai

18 h

Salle de l'Orangerie

CONFÉRENCE

"C'est l'histoire d'une pomme de terre"
par Pierre-Brice Lebrun,
juriste gastronome

Entrée libre et gratuite

Dimanche 3 juin

10 h - 18 h

Halle aux grains

5^{ème} HALLE AUX CRÉATEURS

Restauration possible sur place

Gratis

Dimanche 3 juin

10 h

Départ de la Halle aux grains

VISITE DU JARDIN DU GRILLON

dans le cadre de "Rendez-vous aux jardins"
et de la "Halle aux créateurs"
par le service municipal Espaces verts et naturels

Possibilité de réserver auprès de
l'Office de Tourisme

Gratis



TOURNOI CORPO

volleyball et football à 7

Inscription à l'Office municipal des
sports dès la semaine 14

Début des rencontres prévu
en semaine 20

Pour faire paraître une manifestation :
communication@aire-sur-adour.fr

Forum l'empl*3ème* métiers jobs d'été

d'Aire sur l'Adour

vendredi 6 avril 14 h - 18 h

samedi 7 avril 9 h - 12 h

Centre d'animation



www.aire-sur-adour.fr

"Ville d'Aire sur l'Adour"